

International business law

PRÉREQUIS

Le LLM in international business law est ouvert à tous les étudiants venant des filières de droit, titulaire d'un Bac + 4 ou d'un diplôme équivalent étranger, désireux d'évoluer dans les professions judiciaires. L'accès repose sur le projet professionnel et la motivation du candidat.

DURÉE

290 heures

CONTACT

<https://institutsuperieurdudroit.fr/contact>

PERFORMANCE

95,2% des étudiants estiment que l'alternance leur a permis d'avancer dans leur projet pro;
97% des employeurs ayant recruté un alternant à l'ISD sont satisfaits;
93% des étudiants sont satisfaits de la qualité des enseignements délivrés par l'ISD.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées grâce à un accompagnement particulier. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Hélène Marmande - Email : hmarmande@ecoleisd.com Tél : 01.40.70.46.15

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Deux sessions de cours au choix sont proposées dans le cadre du LLM International business Law :

- 1^{re} session de cours : du 9 septembre au 13 juin. (Sur place ou à distance en e-learning.)

- 2^e session de cours : du 2 janvier au 13 juin. (Sur place ou à distance en e-learning. La formation sur place débutant en janvier compte 10% de ses cours en module e-learning.)

Délai de traitement des candidatures

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission :
15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

L'objectif est de former des professionnels du droit international des affaires par la transmission de connaissances théoriques et pratiques. À l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

- Appréhender une procédure judiciaire avec force et sérénité ;
- Maîtriser la rédaction d'actes judiciaires dans les contentieux récurrents du droit international des affaires ;
- Développer des connaissances avancées des concepts et principes relatifs aux domaines fondamentaux du droit international et développer davantage les compétences qui les aident à se préparer à des postes de responsabilité en droit international des affaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les cours en présentiel, une feuille d'emargement est signée en séance par les étudiants.

Pour les cours en distanciel, un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus.

Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant sur six matières (deux appartenant au tronc commun, une matière de rédaction d'actes en lien avec la spécialité choisie, 3 examens sur des matières relevant du domaine de spécialité choisi) et sur l'anglais.

Les notes portant sur les matières faisant l'objet d'une évaluation se compensent entre elles.

Le planning des examens est envoyé aux étudiants 3 semaines avant le début des examens en précisant le format écrit ou oral des examens.

Les examens écrits peuvent être des études de cas, des consultations, des dossiers à rendre, des sujets de synthèse, des questionnaires à choix multiples...

Si un étudiant ne valide pas les matières faisant l'objet de l'évaluation, il lui sera proposé une session de rattrapage.

Une session de rattrapage est prévue chaque année en Septembre."

MÉTHODES MOBILISÉES

Les cours sont dispensés en présentiel sur deux sites.

- *Un amphithéâtre de 200 personnes situé au 39 rue Notre Dame des Champs, Paris 16e*
- *4 salles de classes à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e , permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions"*
- *L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'elearning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.*

TARIFS

Prise en charge à 100% des frais de scolarité en cas de signature d'un contrat de professionnalisation :

Le mastère est un mastère en alternance. L'alternance peut se faire sous la forme d'un contrat de professionnalisation : dans ce cas, les frais de formation sont pris en charge à 100% par l'entreprise ou son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré par l'entreprise entre 80% et 100% du SMIC.

A défaut de signature d'un contrat de professionnalisation :

La prise en charge vous incombe avec la possibilité de régler vos frais de scolarité en 12 fois soit 500 euros par mois.

Dans ce cas, votre projet peut être financé de différente manière :

- **La gratification de stage**
 - *L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage.*
 - *Dans ce cas, la gratification de stage permet à l'étudiant de régler ses frais de scolarité en tout ou partie.*
- **Le prêt étudiant**
 - *L'avantage du prêt étudiant est de permettre un remboursement différé. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.*
 - *Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, l'Institut Supérieur du Droit vous accompagnera dans vos démarches auprès de sa banque partenaire.*
- **L'autofinancement**
 - *L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. L'Institut Supérieur du Droit lui proposera alors, s'il le souhaite, un paiement échelonné dans le temps à hauteur de 320 euros par mois sur 12 mois.*

Ce tarif comprend les frais de scolarité et les droits d'inscription. Les montants exprimés sont nets, TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts ;

DÉBOUCHÉS

Ce LLM permet d'évoluer en direction juridique mais aussi en qualité de juriste au sein de cabinets d'avocats.

Diplôme d'école hors cursus universitaire